

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

Séance ordinaire du 7 octobre 2019

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 7 octobre 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h 10, un moment de réflexion est tenu.

2019-10-191

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-192

Procès-verbaux de septembre 2019

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en septembre 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire tenues le 3 septembre 2019, tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-193

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 7 octobre 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 217 416,52 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 7 octobre 2019.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

AFEAS de Ste-Brigide : utilisation du Centre municipal et don

2019-10-194

Considérant la lettre datée du 12 septembre 2019 de l'AFEAS de Ste-Brigide sollicitant un support financier pour la tenue du Salon Arts, Artisanat et Gourmandises qui se tiendra les 26 et 27 octobre prochain;

Considérant que l'AFEAS a également besoin d'emprunter des poteaux pour l'installation de l'affiche annonçant le Salon;

Considérant qu'un don de la Municipalité pour cette activité est prévu au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de permettre à l'AFEAS de Ste-Brigide d'utiliser gratuitement le Centre municipal les 25, 26 et 27 octobre 2019 pour la tenue du Salon Arts, Artisanat et Gourmandises;
- d'autoriser le prêt du matériel nécessaire pour la pose d'une affiche;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 300 \$ à l'AFEAS de Ste-Brigide à titre de don pour la tenue de cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-195

École Notre-Dame-du-Sourire : projet d'embellissement de la cour d'école

Considérant la lettre datée du 25 septembre 2019 de Madame Geneviève Archambault, directrice de l'école Notre-Dame-du-Sourire, demandant une subvention pour le projet d'embellissement de la cour d'école;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de confirmer l'octroi d'une subvention de 10 000 \$ pour le projet d'embellissement de la cour de l'école Notre-Dame-du-Sourire;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-196

Fabrique de Ste-Brigide : levée de fonds

Considérant que la Fabrique de Ste-Brigide organise une soirée spectacle le 1^{er} novembre prochain dans le but d'amasser des fonds pour l'entretien de l'église;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 100 \$ à la Fabrique de Ste-Brigide;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

**Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale :
appui**

2019-10-197

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de proclamer Sainte-Brigide-d'Iberville municipalité alliée contre la violence conjugale;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-198

Solidarité Grenville-sur-la-Rouge : appui

Considérant que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

Considérant qu'afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a lancé la campagne de sociofinancement « Solidarité GSLR » avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités au Québec;

Considérant que les dirigeants de Canada Carbon attaquent les décisions démocratiques qui relèvent du pouvoir exclusif du conseil municipal et de ses citoyens;

Considérant que la poursuite de 96 millions \$ intentée par Canada Carbon représente un fardeau financier important pour les citoyens et un enjeu sans précédent et important pour toutes les municipalités du Québec;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville comprend les enjeux de ce dossier et désire appuyer cette campagne;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de soutenir la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le règlement du litige l'opposant à l'entreprise d'exploration minière Canada Carbon.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-199

Congrès FQM 2020 : réservation de chambres

Considérant la procédure de l'hôtel Delta Québec en ce qui a trait à la réservation de chambres dans le cadre du Congrès de la FQM qui se tiendra du 23 au 26 septembre 2020 à Québec;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la réservation de deux chambres pour deux nuits à l'hôtel Delta Québec au tarif de 279 \$ par chambre, par nuit, plus taxes;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-200

Services juridiques : consultations générales 2020

Considérant la proposition datée du 26 août 2019 de la firme d'avocats Paradis Lemieux Francis concernant le renouvellement du contrat de service de consultations générales pour l'année 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de renouveler le contrat pour l'année 2020 au coût de 500 \$ plus taxes;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-201

Secrétaire-réceptionniste

Considérant que la période de probation de trois mois de Madame Lynda Ostafichuck, secrétaire-réceptionniste, s'est terminée en août 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le document « Conditions de travail – Lynda Ostafichuck » daté du 7 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-202

TECQ 2014-2018 – reddition de compte : honoraires professionnels

Considérant que la reddition de compte finale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) doit être auditée;

Considérant l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton de Granby;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

- d'accorder le contrat pour l'audit à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby pour un montant de 1 500 \$ plus taxes;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Les membres du Conseil sont informés que la Municipalité n'a plus aucun dossier à la MRC du Haut-Richelieu en vue de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales fixée au 17 octobre 2019.

États comparatifs

Les états comparatifs pour la période se terminant le 30 septembre 2019 sont déposés.

2019-10-203

Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville : budget 2020

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville (Régie);

Considérant que la quote-part des municipalités est établie à 290 656 \$;

Considérant que la quote-part de chacune des municipalités parties à l'entente sera établie lorsque les municipalités auront fourni leur rôle d'évaluation 2020 ainsi que leur facteur comparatif à la Régie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2020 de la Régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-204

Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres : Volets 1 et 2

Considérant que la Municipalité a déposé des demandes et a reçu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres Volets 1 et 2;

Considérant que des dépenses doivent être réalisées pour compléter le dossier;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'achat d'un système de communication, de trousse 72 heures et d'équipement de sécurité pour un montant maximal de 13 500 \$ plus taxes pour les volets 1 et 2 du programme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-205

Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres : Volet 3

Considérant que la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 3 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter le *Règlement sur les procédures d'alerte et de*

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de présenter une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 40 000 \$, dans le cadre du Volet 3 du programme *Soutien des actions de préparation aux sinistres* et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;
- de confirmer que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 40 000 \$ pour un projet qui totalise un investissement global de 80 000 \$ en sécurité civile;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts;
- d'attester avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018;
- de s'engager à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-206

**Réfection de la chaussée – Phase II – rang du Lac et montée des Écossais :
acceptation définitive**

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat de Réfection de la chaussée – Phase II – rang du Lac et montée des Écossais à Pavages Maska inc. (réf. résolution 2018-07-792);

Considérant la compensation monétaire acceptée par la Municipalité (réf. résolution 2019-05-121);

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de procéder à l'acceptation définitive des travaux de réfection 2018;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 9 638,01 \$ à Pavages Maska inc. en paiement de la retenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-207

Programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 72 939 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

- d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-208 Rang des Écossais – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2020

Considérant l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Césaire concernant l'entretien d'une partie du rang des Écossais d'une longueur d'environ 1,3 kilomètre et située entre le rang de la Pipeline et le chemin Saint-François;

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de resurfacement soient effectués en 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de soumettre à la Ville de Saint-Césaire un budget de dépenses pour l'année 2020 s'élevant à 140 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-209 Garage municipal : porte

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'une porte supplémentaire soit installée au garage municipal pour faciliter le stationnement du nouveau tracteur;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 6 000 \$ plus taxes pour l'installation d'une porte au garage municipal;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Affectations – activités d'investissement » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-210 Aqueduc et égout : vérification des débitmètres

Considérant que la Municipalité doit procéder annuellement à la vérification des débitmètres;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer le contrat pour la vérification des débitmètres pour les eaux usées et l'eau potable à la firme Asisto inc., selon les termes de la soumission datée du 20 mars 2019, le tout pour un montant de 1 337 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

Aqueduc et égout : analyses 2020

2019-10-211

Considérant l'offre de service reçue pour l'analyse de l'eau potable et des eaux usées pour l'année 2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat pour l'analyse de l'eau potable et des eaux usées pour l'année 2020 à la firme Eurofins - Environex, selon les termes de l'offre de service datée du 23 septembre 2019, le tout pour un montant de 2 006 \$, plus les frais de transport et de disposition, plus taxes ;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de septembre 2019 est déposé au Conseil.

2019-10-212

GESTIM : nomination

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour pourvoir au poste d'inspecteur municipal et en bâtiment;

Considérant que Madame Claudel Taillon-Boulianne n'est plus à l'emploi de la firme GESTIM;

Considérant que la nomination d'un nouvel employé de GESTIM est nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'ajouter Madame Maude Bélanger, de la firme GESTIM, à la liste des fonctionnaires désignés pour :
 - l'émission des permis et certificats;
 - l'application des règlements d'urbanisme;
 - la gestion des cours d'eau;
 - l'application de la section IV de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts;

en remplacement de Madame Claudel Taillon-Boulianne, et ce, effectif à compter du 17 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-213

1170, rang Double : demande d'autorisation à la CPTAQ

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'appui à une demande à la CPTAQ pour l'aliénation et le lotissement d'une parcelle du lot 4 390 853 d'une superficie de 0,5037 hectare située au 1170, rang Double, et ce, en faveur de l'immeuble voisin situé au 1160, rang Double;

Considérant que les lots visés sont situés en zone agricole (A-3), selon le plan de zonage de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2019-10-89);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'aviser la CPTAQ :
 - que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
 - que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-214 Office d'habitation de Brome-Missisquoi : quote-part supplémentaire 2019

Considérant le budget révisé 2019 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi qui porte à 13 995 \$ la quote-part de la Municipalité;

Considérant qu'une quote-part au montant de 13 295 \$ a déjà été versée pour l'année 2019

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 700 \$ à l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi à titre de versement de la quote-part supplémentaire 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-10-215 Complexe municipal : arpenteur

Considérant le projet de construction d'un complexe municipal dans le 9^e Rang;

Considérant que les architectes au dossier ont besoin d'un relevé du secteur préparé par un arpenteur;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser les frais d'arpentage nécessaires à la production d'un relevé du secteur selon les besoins indiqués par les architectes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 octobre 2019**

Levée de la séance

2019-10-216

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire